

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28446**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit Economie Gestion, mention Gestion du patrimoine

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université de Valenciennes et du Hainaut- Cambrésis	Ministère de l'Enseignement Supérieur, Recteur de l'Académie, Chancelier des universités, Président de l'Université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 314r Analyse financière, contrôle de gestion, expertise comptable, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

41014 gestion patrimoine

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours Conseil en gestion et transmission de patrimoine

Ce professionnel exerce les activités suivantes :

- Gestion immobilière et patrimoniale.
- Aide à la définition des objectifs et des besoins des clients
- Réalisation des diagnostics patrimoniaux en examinant le patrimoine des clients sous tous les angles : assurances, placements boursiers, immobilier, fiscalité, retraite, transmission...
- Conseil aux clients (entreprises ou particuliers) sur les produits de prévoyance ou d'investissements adéquats - - recherche des nouveaux clients patrimoniaux
- Animation et information des chargés de clientèle (entreprises et particuliers) dans les banques de réseaux.

Parcours Conseil en gestion et transmission de patrimoine

Ce professionnel est apte à :

- Comprendre et analyser la composition d'un patrimoine,
- Analyser et à appliquer les principes juridiques relatifs à la gestion patrimoniale en général et plus particulièrement dans les domaines de l'immobilier, de l'assurance, des marchés financiers et du secteur bancaire,
- Appréhender et à contrôler les risques inhérents à ces domaines d'activité,
- Proposer des solutions pour optimiser la gestion patrimoniale en général et la gestion immobilière en particulier,
- Mettre en œuvre ces actions d'optimisation en prenant en considération l'environnement global des entités étudiées (entreprises ou particuliers),
- Evaluer la tendance des différents marchés sur lesquels il intervient.
- Mettre en œuvre des techniques spécifiques : comptabilité, utilisation de progiciels, entretiens et techniques de vente,
- Suivre l'exécution des ordres de placement.
- Former le personnel des agences en matière d'investissements financiers sur un ou plusieurs marchés.
- Respecter des règles d'éthique en situation professionnelle.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Généraliste du patrimoine, il est en relation avec les experts nécessaires : juristes, fiscalistes, spécialistes de l'immobilier et de la gestion d'actifs. Suivant les structures, les gestionnaires de patrimoine sont rattachés dans les secteurs d'activité banque ou assurance.

- soit à la direction du réseau (par l'échelon local - directeur de groupe ou directeur d'agence),
- soit à la direction de la gestion privée érigée en direction opérationnelle.

Les gestionnaires de patrimoines exercent également leurs activités dans le cadre de structures indépendantes. Ils peuvent être rattachés à des études notariales, des cabinets d'expertise comptable ou des sociétés immobilières.

Gestionnaire de patrimoine

Gestionnaire de portefeuille

Gestionnaire de patrimoine immobilier

Chargé de clientèle entreprises/particulier

Responsable d'exploitation bancaire

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

C1503 : Management de projet immobilier

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Liste des principaux enseignements :

Management des risques

Anglais

Environnement financier
 Droit de la Famille
 Mathématiques financières
 Droit des baux
 Mode de détention des actifs primaires
 Aspects juridiques et fiscaux de la transmission
 Droit International Privé
 Fiscalité française
 Fiscalité des sociétés semi-transparentes
 Fiscalité internationale
 Fiscalité ISF
 Gestion de portefeuilles
 Obligations légales et déontologie
 SCI et défiscalisation immobilière
 Gestion immobilière
 Techniques de vente
 Ingénierie de la transmission
 Assurance-vie
 Stratégie patrimoniale et assurance
 Montages patrimoniaux
 Approche patrimoniale globale

Durée du stage 1410h (alternance hebdomadaire)

Pour plus d'informations consultez le site :

http://formations.univ-valenciennes.fr/cdm/program/FR_RNE_0593279U_PR_SOF-15788

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels
Par candidature individuelle	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 juillet 2015, numéro d'accréditation : 20150564

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret N° 2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

www.univ-valenciennes.fr

<http://www.univ-valenciennes.fr>

Autres sources d'information :

http://formations.univ-valenciennes.fr/cdm/program/FR_RNE_0593279U_PR_SOF-15788

www.univ-valenciennes.fr/IAE

Lieu(x) de certification :

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, Le Mont Houy, 59313 Valenciennes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IAE Valenciennes (UVHC) - Les Tertiales - Rue des Cent Têtes, 59313 Valenciennes Cedex

Historique de la certification :